



Rapport sur la situation financière 2021

Table des matières

Introduction.....	3
Résumé.....	4
1. Activité de la société.....	5
2. Résultats de l'entreprise.....	6
2.1. Primes, sinistres et charges.....	6
2.2. Produits et charges extraordinaires.....	6
3. Gouvernance et gestion des risques.....	8
3.1. Conseil d'Administration et Direction.....	8
3.2. Gestion du risque.....	9
3.3. Politique de risque.....	10
3.4. Système de contrôle interne.....	11
4. Profil de risque.....	12
4.1. Catégories de risques.....	12
4.2. Concentration des risques.....	13
4.3. Monitoring et réduction du risque.....	13
5. Evaluation.....	14
6 Gestion du capital.....	16
7 Solvabilité.....	16
Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels.....	18

Introduction

Firstcaution SA (« Firstcaution ») est une compagnie d'assurance agréée par la FINMA, spécialisée dans l'assurance caution pour la garantie de loyer sur le territoire Suisse.

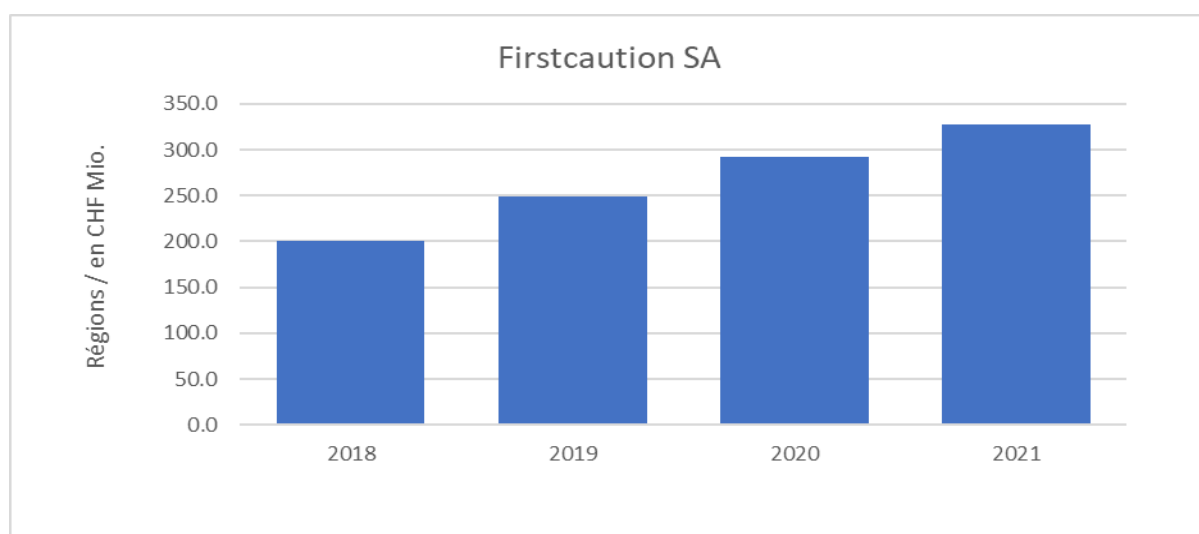
Raison sociale :	Firstcaution SA (CHE-114.631.609)
Siège :	Nyon
Capital-actions :	CHF 5'178'058.85

Raison sociale / Nom, prénom et adresse des actionnaires	Libéré	% de détention
Compagnie du Mont Cervin c/o Finexo GmbH Bollwerk 19, 3011 Bern	100 %	96.18 %
Marché flottant	100 %	3.82 %

Résumé

Firstcaution SA, est une compagnie d'assurance régulée par la FINMA, spécialisée dans les garanties locatives privées et commerciales sans dépôt bancaire. Historiquement implantée en Suisse romande, Firstcaution a étendu son développement à toute la Suisse et dispose désormais d'une équipe renforcée en Suisse alémanique et d'une succursale au Tessin.

D'un point de vue économique, malgré la situation sanitaire, Firstcaution a vu son portefeuille d'engagements croître significativement, avec une augmentation de 10,5% (de 292,8 millions de francs en 2020 à 327,3 millions de francs à fin 2021).



En ce qui concerne le volume des primes pour propre compte, la croissance s'est traduite par une augmentation de 8,8% pour atteindre 17,2 millions de francs à fin 2021 (15,2 millions de francs en 2020). Cette croissance s'explique par une meilleure pénétration de la marque Firstcaution sur le marché et le développement de nouveaux partenariats. En s'appuyant sur cette notoriété accrue, ses forces de vente ont pu développer le portefeuille de clients.

Au cours de l'année 2021, Firstcaution a réalisé des avancées significatives vers la modernisation, l'expansion et la transformation de ses processus, de ses solutions technologiques, et pratiques commerciales en réalisant des investissements importants dans sa transformation numérique et son capital humain. En conséquence de ces investissements stratégiques, Firstcaution a enregistré une légère perte de 0,4 million de francs suisses en 2021 (en 2020 bénéfice de 1,6 millions de francs suisses).

La dotation en fonds propres au 31.12.2021 s'élève à 8,2 millions de francs, ce qui représente une diminution de 18,6% par rapport à l'année précédente (10,1 millions de francs en 2020).

1. Activité de la société

Firstcaution est la seule compagnie d'assurance suisse, agréée par la FINMA, indépendante et spécialisée dans l'assurance cautionnement pour la garantie de loyer sur le territoire suisse. La FINMA a accordé à Firstcaution l'autorisation d'exercer l'activité d'assurance dans la branche B15 Caution le 8 mai 2009. Depuis lors, la société n'a cessé de développer des atouts majeurs lui permettant d'enregistrer une croissance significative de son activité.

Objectifs stratégiques

L'objectif de Firstcaution est de continuer à développer ses partenariats stratégiques avec les principaux acteurs du marché de l'immobilier.

Sur le plan technologique, Firstcaution poursuit sa transformation. La migration vers un nouvel ERP et un nouveau CRM est en cours. Ces nouveaux outils, plus modernes, plus souples et plus performants, permettront une plus grande réactivité pour l'intégration de son offre dans les écosystèmes de services aux locataires, propriétaires et gestionnaires. L'objectif est d'anticiper et d'accompagner les transformations numériques du marché de l'immobilier. Est allié à cette transformation technologique une transition culturelle.

Perspectives 2022

Les événements de 2020 et 2021 ont renforcé notre capacité d'adaptation. C'est cette flexibilité que nous continuons à mettre au cœur de notre développement pour 2022. Notre équipe a prouvé son efficacité dans des circonstances difficiles, nous allons continuer à renforcer cette dynamique et notre équipe pour faire face aux défis de 2022 : la migration vers de nouveaux outils en interne, le développement de la garantie de loyer flexible sur le marché, l'intégration de notre offre dans les solutions de nos partenaires, la poursuite de l'amélioration de la compétitivité de notre service au bénéfice des locataires.

L'équipe ne cesse d'élargir ses compétences pour accompagner la croissance de l'activité et les nombreux projets en cours, nous avons intégré nos nouveaux collaborateurs qui apportent une nouvelle dynamique à la société.

Les investissements stratégiques se poursuivront au cours de l'année 2022. Ces investissements, couplés aux dépenses capitalisées des activités de transformation numérique des périodes précédentes, devraient entraîner un décalage de ces coûts en 2022, 2023 et 2024.

2. Résultats de l'entreprise

2.1. Primes, sinistres et charges

Primes

Les primes acquises nettes de l'exercice comptable 2021 s'élèvent à CHF 17'181'362 et enregistrent une progression annuelle de 13.3 %.

	(en CHF)	
	2021	2020
Primes pour propre compte	17 181 362	15 170 110

Sinistres

L'évolution de la sinistralité ci-dessous prend en considération les sinistres payés, les recouvrements perçus, la part des réassureurs et la variation des provisions techniques.

	(en CHF)	
	2021	2020
Sinistres	-3 534 819	-2 562 530
Variation des provisions techniques	-831 644	-6 712

Charges

Les frais d'acquisitions et de gestion brut ont globalement suivi l'évolution de l'activité de l'entreprise. L'effectif moyen 2021 est de 47.6 UP (contre 42.1 en 2020).

	(en CHF)	
	2021	2020
Frais d'acquisition et de gestion	-13 025 166	-10 074 776
Amortissements	-386 258	-250 423
Frais d'acquisition et de gestion brut	-13 411 424	-10 325 199

2.2. Produits et charges extraordinaires

Les produits et charges extraordinaires sont constitués d'un montant encaissé suite à la clôture d'un litige, ainsi que des honoraires d'avocats payés.

En 2020, les charges extraordinaires représentaient un paiement indu effectué, pour lequel une demande de remboursement a été adressée.

Evènements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel important ne s'est produit au cours de l'exercice.

Activités de recherche et développement

Aucune activité de recherche n'a été réalisée au cours de l'exercice.

La société poursuit le travail de développement de son système d'information pour le rendre toujours plus performant. Elle déploie des outils innovants, à la fois pour ses clients et ses partenaires mais aussi pour son fonctionnement interne.

3. Gouvernance et gestion des risques

3.1. Conseil d'Administration et Direction

Le Conseil d'administration est l'organe suprême de supervision et d'organisation de Firstcaution. Il est responsable de la détermination de la stratégie à long terme de la société, de la mise en place d'une gouvernance d'entreprise appropriée, de l'organisation de l'information financière et de l'audit, ainsi que de la planification financière. Le Conseil d'administration supervise la gestion de la société conformément aux exigences légales et réglementaires appropriées, aux meilleures pratiques professionnelles, aux statuts de la société et aux règlements internes.

Conformément aux statuts de la société, les administrateurs sont élus individuellement pour une période d'un an lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société. Chaque membre est rééligible annuellement.

Au 31 décembre 2021, la composition du conseil d'administration était la suivante :

- Président du Conseil d'administration : Jean-Jacques Frey, fondateur du Groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Administrateur, membre du Comité d'Audit et des Risques : Florian Magnollay, expert-comptable diplômé, expert en finance et en contrôle de gestion. Il a été réviseur agréé par l'autorité suisse de surveillance et réviseur agréé par la FINMA dans le secteur des assurances et des placements collectifs de capitaux. Membre depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration, présidente du Comité d'Audit et des Risques : Chrystelle Proth, directrice générale des autres activités du groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration : Alain Schmitter, il a été directeur général du groupe d'assurance du Crédit Mutuel. Membre depuis 2015.

Le Conseil d'administration est responsable de la mise en place d'un environnement de risque et de contrôle approprié pour l'entreprise et prescrit l'appétit de Firstcaution pour le risque, définit la politique de risque globale et approuve le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et est responsable en dernier ressort de sa mise en œuvre et du contrôle des risques globaux.

Le Conseil d'administration maintient une culture d'entreprise et de risque qui garantit que les activités de croissance de la société sont alignées sur ses objectifs stratégiques et de gestion des risques tout en s'assurant que les opérations commerciales sont conformes aux lois et réglementations en vigueur. Le Conseil d'administration est responsable en dernier ressort de la mise en place d'un environnement de risque et de contrôle approprié, conforme à la stratégie de la société, à son plan d'affaires, y compris les plans financiers et d'investissement et ses programmes de rémunération.

Le Comité d'Audit et des Risques (CAR) a été créé par le conseil d'administration conformément à l'article 4.1.1 du règlement d'organisation de la société. Il est composé de membres nommés par le Conseil d'administration et choisis parmi eux. Il examine et supervise le cadre de gestion des risques à l'échelle de la société et les processus de gestion relatifs au profil de risque de la société. Le Conseil d'administration et son CAR sont chargés de veiller à ce qu'un cadre approprié de gestion des risques opérationnels, qui comprend un système de contrôle interne, soit maintenu dans l'ensemble de l'entreprise, et de surveiller et d'examiner la structure de gestion des risques pour s'assurer que l'entreprise gère les risques de manière appropriée.

Le comité de direction de Firstcaution est composé de Céline Le Gallais-Frey, directrice générale de la société, Andreas Siemers directeur de la stratégie et Regis Lehmann directeur des opérations depuis mars 2021.

L'organe de révision externe de Firstcaution pour l'exercice 2021 était Ernst & Young SA à Lausanne avec M. Marco Schmid comme réviseur responsable.

L'actuaire de Firstcaution est GiTeC Prévoyance SA à Lausanne et l'actuaire responsable est Mme Claude Pidoux.

L'auditeur interne est Grant Thornton Spiess SA à Genève et l'auditeur responsable est M. Thomas Michel, remplacé en fin d'année 2021 par Mme. Catherine Tornare-Cottet. « La fonction d'audit interne a été externalisée à Grant Thornton AG, Genève pour l'exercice 2021. Au cours de l'exercice 2021, notre auditeur interne a connu un changement d'entité juridique de Grant Thornton Spiess AG, Genève (CHE-102.004.156) à Grant Thornton AG, Genève (CHE-153.284.948) en raison de la fusion de Grant Thornton Spiess AG, Genève (CHE-102.004.156) avec Grant Thornton AG, Zurich (CHE-107.841.337). Cette fusion par absorption n'a entraîné aucune modification des activités de notre auditeur interne ni aucun changement de mandat. »

3.2. Gestion du risque

La structure de gestion du risque de Firstcaution s'articule autour du concept des trois lignes de défense :

- Première ligne de défense – Processus opérationnels : Couvre les opérations courantes de l'activité dans lesquelles la société est exposée à des risques. L'activité de contrôle à ce niveau limite et atténue le risque et garantit l'efficacité des processus opérationnels.
- Deuxième ligne de défense – Risk Management et Compliance : Ces fonctions assurent la surveillance de l'exposition de la société au risque et le respect des prescriptions légales, des directives internes et des standards de la profession.
- Troisième ligne de défense - Audit interne : La fonction d'audit interne évalue l'efficacité de la gestion des risques et du cadre de gouvernance par une surveillance indépendante des première et deuxième ligne de défense. La fonction d'audit interne de Firstcaution rend compte directement au Comité d'Audit et des Risques (CAR).

« Business Operations Managers »

Les Business Operations Managers sont responsables de fonctions spécifiques au sein de la société. Ils organisent leurs domaines respectifs dans le respect des directives et process définis et veillent à intégrer les contrôles adéquats.

Management du risque et compliance

Les fonctions de Risk Management et Compliance sont indépendantes des fonctions opérationnelles de la société. Elles sont hiérarchiquement rattachées au CEO et peuvent être subordonnées au Conseil d'Administration et au CAR pour des missions spécifiques.

La fonction de Risk Management est chargée d'assurer la mise en œuvre des mécanismes de contrôle des risques, de gérer efficacement les risques et d'assurer la surveillance et le reporting complet et systématique des risques individuels et agrégés.

La fonction de Compliance est indépendante de celle du Risk Management et des fonctions opérationnelles. Le Compliance assure la gestion de la conformité dans toutes les activités, rend compte au Conseil d'Administration et à la Direction, notamment quant à l'adéquation de la gouvernance de l'entreprise.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'Audit et des Risques s'assure de l'adéquation générale du cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en surveillant la mise en œuvre des stratégies de risque par rapport aux limites d'appétence au risque de l'entreprise. Le CAR supervise, évalue et contrôle l'efficacité du système de contrôle interne de la société, les fonctions de gestion des risques, de conformité et d'audit interne.

Actuariat

L'actuaire de Firstcaution pour l'exercice 2021 était GiTeC Prévoyance SA à Lausanne avec Madame Claude Pidoux comme actuaire responsable. L'actuaire est chargé de veiller à ce que la fortune liée soit en tout temps conforme aux exigences du droit de la surveillance, d'estimer les provisions et les risques d'assurance dans le contexte global des risques d'entreprise et de déterminer la solvabilité de la société.

Audit Interne

La fonction d'audit interne a été externalisée et confiée à Grant Thornton AG, Genève pour l'exercice 2021. Au cours de l'exercice 2021, notre auditeur interne a subi un changement d'entité juridique de Grant Thornton Spiess AG, Genève (CHE-102.004.156) à Grant Thornton AG, Genève (CHE-153.284.948) en raison de la fusion de Grant Thornton Spiess AG, Genève (CHE-102.004.156) avec Grant Thornton AG, Zurich (CHE-107.841.337). Cette fusion par absorption n'a entraîné aucune modification des activités de notre auditeur interne ni aucun changement de mandat.

La fonction d'audit interne est directement rattachée au Conseil d'administration et au Comité d'Audit et des Risques. L'auditeur interne, autonome et indépendant des organes de Firstcaution, participe à la surveillance de la gestion opérationnelle et financière de la société. Il exerce ses activités sur la base de plans d'audit périodiques et évalue la gouvernance d'entreprise, les processus de management et opérationnels, la communication, la gestion des risques et l'efficacité des contrôles, les processus liés au bouclage financier, et de manière générale, l'exécutif et l'opérationnel de la société.

Auditeur externe

L'auditeur externe de Firstcaution pour l'exercice 2021 était Ernst & Young SA, Lausanne.

3.3. Politique de risque

L'entreprise veille à ne pas développer d'activité où le risque inhérent pourrait mettre en péril sa solvabilité ou son existence. Les objectifs principaux de la politique de gestion des risques de la société sont de garantir que :

- La performance de l'entreprise est en adéquation avec sa stratégie et sa politique ou procédures de gestion des risques ;
- Les opérations sont conduites en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Les processus de prise de décisions s'appuient sur une information fiable et exhaustive ;
- Une organisation adéquate et qualifiée est en place afin de gérer efficacement les processus opérationnels, et en particulier dans le respect du principe de séparation des tâches,
- L'exposition au risque est en conformité avec l'appétit au risque défini par la société et avec la stratégie de réassurance ;
- Le niveau de la fortune liée couvre l'exposition née des contrats d'assurance ;
- La préservation de la réputation de la société.

3.4. Système de contrôle interne

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de Firstcaution est basé sur une forte culture d'entreprise et couvre les procédures, méthodes et mesures prescrites en interne. Il est conçu pour assurer un contrôle adéquat de la gestion des risques, conduisant à des processus efficaces, à des rapports financiers fiables et à l'assurance de la conformité aux lois et règlements.

Firstcaution a engagé une mutation technologique vers des applicatifs performants. La société s'assure en tout temps que les risques liés aux processus intérimaires et nouvellement conçus sont évalués et contrôlés.

Le suivi continu des mesures d'atténuation et la vérification des contrôles associés aux risques inhérents identifiés garantissent que les risques résiduels restent dans les limites de l'appétit pour le risque de la société. Ces actions font partie intégrante du cadre de gestion du risque de Firstcaution.

L'analyse des risques est prise en compte par le Conseil d'administration lors de l'élaboration de la stratégie de la société, que ce soit en matière de gouvernance, de conduite des affaires (souscription, produits, gestion des actifs, etc.) et de surveillance. Cela permet d'assurer que la vision stratégique de Firstcaution est fondée sur l'analyse du risque et traite des aspects légaux ou réglementaires, tout en garantissant la protection des assurés.

4. Profil de risque

Dans l'exercice de son activité d'assurance, la société est exposée à divers risques de plusieurs natures, dont principalement le risque d'assurance, le risque de marché et d'investissement, le risque de crédit et le risque opérationnel.

4.1. Catégories de risques

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas aux prévisions de survenance, de montant ou de périodicité.

La société utilise toutes sortes de données disponibles relatives aux clients, ainsi que, le cas échéant, d'autres informations de source interne ou externe pour apprécier leur solvabilité et déterminer, pour une certaine catégorie de contrats, le montant approprié de la prime. Les polices d'assurance ne peuvent être émises que dans le cadre de pouvoirs délégués et dans le respect du cadre réglementaire.

Pour se prémunir d'une exposition trop élevée, la société recourt à la réassurance. Elle assure à la société une plus grande sécurité dans son équilibre financier et sa solvabilité et augmente sa capacité à supporter un accroissement de la sinistralité dans un contexte de scénarios économiques défavorables.

Des informations quantitatives sur le risque d'assurance sont présentées dans la section 7. ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque de marché et d'investissement

Le risque de marché et d'investissement est le risque de subir des pertes économiques résultant de variations des prix du marché ou des taux d'intérêt.

Le business model de la société conduit à une exposition limitée aux facteurs de risque de marché et d'investissement. La stratégie d'investissement de la société repose sur la gestion prudente de ses liquidités et de sa solvabilité ; la société poursuit une politique d'investissement conservatrice.

Des informations quantitatives sur le risque de marché sont présentées à la section 7 ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque potentiel de subir des pertes économiques survenant lorsqu'un débiteur ne respecte pas les termes d'un contrat et/ou que la garantie sous-jacente est insuffisante pour satisfaire une obligation.

Des informations quantitatives sur le risque de crédit sont présentées dans la section 7 ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes directes ou indirectes résultant de processus internes, de personnes ou de systèmes inadéquats ou défaillants, ou d'événements extérieurs. Firstcaution considère le risque juridique et le risque de conformité comme faisant partie du risque opérationnel.

Firstcaution s'assure du contrôle systématique de tous ses processus opérationnels et veille à ce que les opérations soient conformes à toutes les exigences légales et réglementaires internes et externes. La systématisation des opérations de contrôle et la mise en place de mesures correctives permettent de limiter les risques dans les processus opérationnels et prévenir l'occurrence d'événements qui pourraient avoir de graves conséquences pour l'entreprise.

Autres risques significatifs

Le risque de liquidité est le risque que l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais convenus ses obligations financières. Grâce à une gestion prudente, le risque de liquidité de Firstcaution est considéré comme faible.

Le risque stratégique est le risque de déviance par rapport à la stratégie en raison de mauvaises décisions prises dans le cadre de processus opérationnels ou de difficultés à s'adapter dans un environnement évolutif.

Le risque de réputation est le risque de pertes économiques résultant de l'atteinte à la réputation de l'entreprise. L'entreprise reconnaît que le risque de réputation peut être difficile à quantifier et qu'il peut être la conséquence d'autres risques. Par conséquent, l'entreprise gère le risque de réputation en tenant compte de l'impact sur la réputation lors de l'évaluation des autres risques.

4.2. Concentration des risques

Concentration géographique

Firstcaution présente un risque de concentration géographique du fait que la société réalise toute son activité sur le territoire suisse.

Concentration du risque d'assurance

L'exposition de Firstcaution à une concentration du risque d'assurance est considérée comme faible du fait de (1) la multitude de polices d'assurance de faibles montants et (2) de sa politique de réassurance qui couvre l'exposition au risque appréciée par client et non par police d'assurance, le risque résultant de l'accumulation de plusieurs contrats pour une même contrepartie est ainsi atténué.

4.3. Monitoring et réduction du risque

Conformément à ses exigences réglementaires, Firstcaution procède à des analyses prospectives à l'aide de scénarios de stress dans le cadre du Swiss Solvency Test afin de mieux appréhender son exposition future au risque. Les résultats de ces analyses sont utilisés, le cas échéant, pour modifier ou renforcer les processus de gestion des risques de l'entreprise ou adapter son exposition aux risques.

Firstcaution a démontré et continue de démontrer la solidité de ses processus de gestion opérationnelle notamment par la continuité de ses activités très peu impactées lors de la pandémie de COVID-19.

5. Evaluation

Le bilan individuel de Firstcaution en valeur proche du marché se présente comme suit :

		(en millions de CHF)	
		Clôture exercice sous revue	Clôture exercice précédente
Valeur proche du marché des placements	Immeubles		
	Participations		
	Titres à revenu fixe		
	Prêts		
	Hypothèques		
	<i>Autres placements</i>		
	Placements collectifs de capitaux		
	Placements alternatifs de capitaux		
	Autres placements de capitaux	15.00	13.00
	Total des placements	15.00	13.00
Valeur proche du marché des autres actifs	Créances issues d'instruments financiers dérivés		
	Liquidités	15.16	11.39
	Créances issues des activités d'assurance	0.74	1.21
	Autres créances	3.69	3.54
	Autres actifs	2.12	1.27
Total des autres actifs	21.71	17.41	
Valeur proche du marché des actifs		36.71	30.41
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	<i>Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance</i>		
	Assurance directe : assurance dommages	0.91	0.98
	<i>Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance</i>		
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non-techniques		
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers		
	Engagements issues d'instruments financiers dérivés		
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée		
	Engagements issus des activités d'assurance	17.61	12.77
	Autres passifs	5.94	3.39
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements		24.46	17.14
Différence entre valeur des actifs proche du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements		12.25	13.27

La valeur proche du marché des actifs a fortement augmenté entre 2020 et 2021. Cela s'explique d'une part par l'évolution positive des affaires de Firstcaution et d'autre part par la dette à durée indéterminée souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de 1.5 millions, se traduisant par une hausse des liquidités. Notons également la hausse des immobilisations incorporelles correspondant principalement à des investissements en lien avec le développement de

nouveaux outils informatiques métier et comptable, dont l'amortissement débute lors de la mise en application de ces nouveaux outils. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à 1.598 millions.

Les actifs de Firstcaution ne sont composés que de liquidités, d'immobilisations corporelles et incorporelles, de créances et d'actifs de régularisation. Par conséquent, la valeur de marché de l'ensemble des actifs de Firstcaution correspond à leur valeur statutaire, à l'exception des recouvrements bruts activés à l'actif du bilan. En effet, les futurs flux de recouvrements attendus pris en considération pour la détermination des recouvrements activés au bilan statutaire sont limités à ceux attendus sur le prochain exercice, alors que, pour la détermination du best estimate, les recouvrements attendus sont pris en compte sur toutes les années de liquidation futures.

Conformément aux descriptions techniques de la FINMA pour les assureurs actifs uniquement dans la garantie de loyer, la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance est déterminée uniquement sur les sinistres ouverts (sinistres n'ayant pas encore été payés) après recouvrements. Elle comprend toutefois également la provision pour frais de sinistres ne pouvant être imputés directement aux sinistres individuels (ULAE). Les recouvrements attendus sur les sinistres fermés (sinistres ayant déjà été payés) apparaissant à l'actif du bilan. En outre, comme l'évaluation à la valeur de marché ne doit comporter aucune réserve implicite ou explicite de sécurité, de fluctuation ou autres, les provisions de sécurité et pour fluctuations évaluées à la valeur proche du marché sont nulles. La diminution de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance entre l'exercice précédent et celui sous revue s'explique principalement par une baisse des sinistres ouverts au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020.

La valeur proche du marché des autres engagements est identique à leur valeur au bilan statutaire, à l'exception des provisions pour sinistres brutes et des recouvrements cédés activés au passif du bilan, les recouvrements attendus étant pris en compte sur toutes les années de liquidation futures. Les autres engagements ne sont composés que des dettes nées d'opérations d'assurance, d'autres dettes et des passifs de régularisation. La nette augmentation constatée entre 2020 et 2021 s'explique principalement par la hausse des dettes nées d'opérations d'assurance, particulièrement des primes perçues d'avance (1.1 millions) et des dépôts des assurés (3.7 millions), engendrée par l'évolution positive des affaires de Firstcaution. La dette subordonnée contribue également à l'augmentation pour 1.5 millions. Quant aux autres passifs, ils ont aussi augmenté de l'ordre de 2.5 millions, dont 1.5 millions relatifs à la dette à durée indéterminée souscrite par Firstcaution auprès de la société mère.

En conséquence, la différence entre les fonds propres statutaires indiqués dans le rapport d'activité de CHF 8.2 millions et les fonds propres évalués de manière proche du marché (différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché) de CHF 12.3 millions se constitue des différences entre la valeur statutaire et la valeur de marché des postes suivants :

- recouvrements activés bruts de CHF 2.1 millions ;
- recouvrements activés cédés de CHF - 0.1 million ;
- provisions pour sinistres brutes de CHF 0.6 million ;
- provisions de sécurité et pour fluctuations de CHF 1.5 millions.

Pour évaluer le montant minimum, les capitaux cibles des années futures sont estimés, par mesure de simplification, sur la base du risque pour sinistres des années précédentes, du risque de crédit pour la réassurance passive et pour les recouvrements attendus ainsi que et de l'impact sur le capital cible des scénarios relatifs à la branche d'assurance déroulés proportionnellement à la liquidation des paiements et frais pour sinistres pendant le Run-Off. Le montant minimum de Firstcaution s'élève à CHF 1.0 million tant pour l'exercice sous revue que pour l'exercice précédent.

Outre les risques techniques, de marché et de crédit qui sont détaillés ci-après, les autres effets sur le capital cible de Firstcaution sont les suivants et se montent respectivement pour l'exercice sous revue et pour l'exercice précédent à :

- impact des scénarios pour CHF 5.3 millions contre CHF 4.6 millions ;
- résultat actuariel attendu de CHF 0.2 million contre CHF 0.6 million ;
- résultat financier attendu pour CHF – 0.1 million contre CHF – 0.1 million.

6 Gestion du capital

La stratégie de planification du capital, élaborée sur la base d'une approche par scénario, privilégie en cas de croissance du volume des affaires à moyen terme (2 à 3 ans) une affectation prioritaire du résultat aux réserves issues de bénéfice.

La nature des placements constitués de liquidités et le niveau des provisions de nature actuarielle n'engendrent pas la création de réserves latentes significatives pouvant présenter une différence notable avec les fonds propres reportés dans les états financiers au 31 décembre 2021.

7 Solvabilité

Les modèles standards de la FINMA continuent d'être appliqués par Firstcaution pour la détermination de sa solvabilité.

La solvabilité individuelle de Firstcaution se présente comme suit :

		(en millions de CHF)	
		Clôture exercice sous revue	Clôture exercice précédente
Calcul du capital porteur de risque	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	12.25	13.27
	Déductions	-1.45	-2.21
	Fonds propres de base	10.80	11.06
	Capital complémentaire		
	Capital porteur de risque	10.80	11.06
Calcul du capital cible	Risque technique	1.74	1.47
	Risque de marché	0.03	0.05
	Effets de diversification	-0.88	-0.04
	Risque de crédit	1.74	1.44
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	6.15	5.16
	Capital cible	8.78	8.08
Quotient SST		126.0%	142.3%

Le capital porteur de risque de Firstcaution couvre toujours le capital cible avec un quotient SST de 126.0% pour l'exercice sous revue en diminution par rapport au quotient SST de 142.3% pour l'exercice précédent. Le quotient SST étant supérieur à 100%, Firstcaution se situe toujours dans le domaine dit vert, ce qui signifie que la FINMA ne prend pas de mesures sur la base de la situation en matière de solvabilité.

Dans le détail, la baisse du capital porteur de risque s'explique principalement par le résultat négatif de l'exercice sous revue de CHF 0.37 million ainsi qu'à la hausse des immobilisations incorporelles de CHF 0.74 million (poste « Déductions ») qui se révèlent supérieures à l'augmentation et à la croissance des réserves latentes (différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché) de CHF 0.85 million entre les deux exercices sous revue.

Le risque technique ou risque d'assurance a augmenté à CHF 1.74 millions, contre CHF 1.47 millions pour l'exercice précédent, suite à la croissance du portefeuille de Firstcaution. Celle-ci explique également l'augmentation du risque de crédit. En effet, la variation du risque de crédit est due à la hausse des actifs sous risque engendrée par l'évolution positive des affaires de Firstcaution.

Quant au risque de marché, celui-ci a diminué entre les deux exercices (CHF 0.03 million en 2021, contre CHF 0.05 million en 2020). L'effet de diversification sur l'agrégation des risques présente une hausse importante due à l'élargissement du modèle standard agrégation au risque de crédit pour l'exercice sous revue (uniquement risques technique et de marché lors de l'exercice précédent).

Enfin, la hausse sensible du capital cible entre les deux exercices est due d'une part par la diminution du résultat d'assurance attendu et d'autre part par l'augmentation de l'agrégation des risques de crédit, de marché et d'assurance ainsi que de l'impact des scénarios engendrée par l'évolution positive des affaires de Firstcaution. Ce résultat d'assurance attendu pour l'exercice sous revue, tout comme celui pour l'exercice précédent, s'avère nettement plus faible que lors des exercices antérieurs afin de tenir compte des effets négatifs induits par la crise sanitaire liée au COVID-19.

Les informations sur la solvabilité de Firstcaution correspondent à celles déclarées à la FINMA aux fins d'audit prudentiel. La FINMA n'a pas modifié les valeurs de la période précédente. Au moment de la publication du présent rapport, la FINMA n'avait pas encore examiné les valeurs de la période sous revue.

Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels

A l'Assemblée générale de
Firstcaution SA, Nyon

Lausanne, le 25 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Firstcaution SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid
(Qualified
Signature)

Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)



Pascal Thierrin
(Qualified
Signature)

Expert-réviser agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau des flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

FIRSTCAUTION SA, Nyon

Bilan au 31 décembre 2021

(en CHF)

		31.12.2021	31.12.2020
ACTIF			
Placements		15 000 000	13 000 000
Dépôts à terme		15 000 000	13 000 000
Liquidités		15 156 628	11 390 373
Immobilisations corporelles		144 771	292 878
Immobilisations incorporelles	4.1	1 452 726	710 282
Créances nées d'opérations d'assurance	4.2	742 754	1 211 370
Autres créances	4.3	1 618 834	1 343 186
Actifs de régularisation		528 391	267 136
TOTAL DES ACTIFS		34 644 104	28 215 225
PASSIF			
Provisions techniques	4.4	3 043 846	2 212 202
Dettes nées d'opérations d'assurance	4.5	17 614 232	12 764 907
Autres passifs	4.6	1 962 501	1 185 496
Passifs de régularisation	4.7	2 331 591	1 991 184
Dettes subordonnées	4.8	1 500 000	-
Total des provisions et des dettes externes		26 452 170	18 153 789
Capital-actions		5 178 059	5 178 059
Réserves légales issues du bénéfice		1 101 457	658 784
Réserves facultatives issues du bénéfice		1 912 418	4 224 593
Report bénéfice		2 281 920	2 631 780
Résultat de l'exercice		-369 502	1 592 813
Propres parts du capital		-	p.m.
Total des fonds propres	4.9	8 191 934	10 061 436
TOTAL DES PASSIFS		34 644 104	28 215 225

FIRSTCAUTION SA, Nyon

COMPTE DE RESULTAT

pour la période du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

		31.12.2021	31.12.2020
Primes pour propre compte		17 181 362	15 170 110
Primes brutes		17 401 362	15 476 094
Primes cédées aux réassureurs		-220 000	-305 984
Autres produits de l'activité d'assurances		284 489	405 505
Total des produits de l'activité technique d'assurance		17 465 851	15 575 615
Charges des sinistres pour propre compte		-4 366 463	-2 569 242
Charges des sinistres : montants payés nets		-3 819 347	-2 709 000
Charges des sinistres : part des réassureurs		-4 458	106 265
Charges des sinistres : variation des futurs recouvrements activés		288 986	40 205
Variation des provisions techniques	5.1	-831 644	-6 712
<i>% des produits de l'activité technique d'assurance</i>		-25.0 %	-16.5 %
Frais d'acquisition et de gestion brut		-13 411 424	-10 325 199
Frais d'acquisition et de gestion	5.2	-13 025 166	-10 074 776
Amortissements	4.1	-386 258	-250 423
Autres charges techniques pour propre compte		-1 217 611	-916 860
Total des charges de l'activité technique		-18 995 498	-13 811 301
Résultat de l'activité technique d'assurance		-1 529 647	1 764 314
Produits financiers		13 490	7 442
Charges financières		-111 463	-85 587
Résultat opérationnel		-1 627 620	1 686 169
Produits extraordinaires	5.3	1 376 872	-
Charges extraordinaires	5.3	-107 405	-47 380
Bénéfice avant impôt		-358 153	1 638 789
Impôts		-11 349	-45 976
RESULTAT DE L'EXERCICE		-369 502	1 592 813

Comptes annuels de FIRSTCAUTION SA, Nyon

Tableau des flux de trésorerie

(en CHF)

	2021	2020
Résultat de l'exercice	-369 502	1 592 813
Amortissements immobilisations corporelles	203 118	202 423
Amortissements immobilisations incorporelles	183 140	48 000
Variation des provisions techniques	831 644	6 712
Créances nées d'opérations d'assurances	468 616	-626 922
Autres créances	-275 648	-116 437
Actifs de régularisations	-261 255	19 778
Dettes nées d'opérations d'assurance	4 849 325	2 509 527
Autres passifs	777 005	491 407
Passifs de régularisations	340 407	195 424
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	6 746 850	4 322 725
Placements - dépôts à terme	-2 000 000	-1 600 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-55 011	-206 902
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-925 584	-672 585
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-2 980 595	-2 479 487
Distribution de dividendes	-1 500 000	-
Dettes subordonnées	1 500 000	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE	3 766 255	1 843 238
Etat des liquidités au 1er janvier	11 390 373	9 547 135
Etat des liquidités au 31 décembre	15 156 628	11 390 373
VARIATION DE LA TRESORERIE	3 766 255	1 843 238

Firstcaution SA, Nyon

Annexe aux comptes arrêtés au 31 décembre 2021

1. Principe de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations (art. 957-963b CO, en vigueur depuis le 1er janvier 2013). En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur à partir du 15 décembre 2015).

2. Raison sociale et forme juridique

Le siège social de Firstcaution est établi à Nyon. Il est inscrit au registre du commerce, de même que sa succursale située à Zürich.

3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Les immobilisations sont comptabilisées à leur cours d'acquisition ou de production et sont amortis sur leur durée de vie. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite d'éventuels correctifs de valeurs.

Les autres actifs et les passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale.

4. Bilan

ACTIF

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des investissements en lien avec le développement de nouveaux outils informatiques métier et comptable. L'amortissement débute lors de la mise en application de ces nouveaux outils. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à CHF 1'598'000.

4.2 Créances nées d'opérations d'assurance

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Créances sur les preneurs d'assurances	742 344	1 130 428
Créances sur les entreprises d'assurances	410	80 942
Total	742 754	1 211 370

4.3 Autres créances

Cette rubrique comprend entre autres les plans de recouvrement bruts activés. Ils sont déterminés à l'aide des triangles de développement actuariels.

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Recouvrements bruts pour sinistres payés	1 560 563	1 287 352
Autres créances	58 271	55 834
Total	1 618 834	1 343 186

PASSIF

4.4 Provisions techniques

Elles sont déterminées selon le règlement des provisions techniques issu du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Provisions pour sinistres en cours	1 528 846	983 201	-	-	1 528 846	983 201
Provisions sécurité & fluctuations	1 515 000	1 229 001	-	-	1 515 000	1 229 001
Total	3 043 846	2 212 202	-	-	3 043 846	2 212 202

4.5 Dettes nées d'opérations d'assurance

(en CHF)

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Primes perçues d'avance	9 853 417	8 789 169
Dettes envers les preneurs d'assurance	7 760 815	3 975 738
Total	17 614 232	12 764 907

4.6 Autres passifs

(en CHF)

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs	1 181 700	963 673
Recouvrements cédés à la réassurance	109 492	125 267
Autres passifs	671 309	96 556
Total	1 962 501	1 185 496

4.7 Passifs de régularisation

(en CHF)

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Provisions diverses	508 631	360 956
Charges à payer	1 802 790	1 598 001
Autres	20 171	32 227
Total	2 331 591	1 991 184

4.8 Dette subordonnée

(en CHF)

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Dette subordonnée	1 500 000	-
Total	1 500 000	-

Dette souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de CHF 1'500'000, à durée indéterminée. Cette dette est subordonnée à toutes autres créances non subordonnées envers la société.

4.9 Etat des fonds propres

Le capital qui s'élève à CHF 5'178'059, est divisé en 3'779'605 actions d'une valeur nominale de CHF 1.37 chacune.

Les différents mouvements intervenus dans les fonds propres sont présentés ci-dessous :

(en CHF)

	Capital actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Propres part du capital	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2019	5 178 059	448 365	2 842 199	-	8 468 623
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	210 419	-210 419	-	-
Résultat 2020	-	-	1 592 813	-	1 592 813
Etat au 31.12.2020	5 178 059	658 784	4 224 593	p.m. *	10 061 436
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	442 673	-442 673	-	-
Dividende	-	-	-1 500 000	-	-1 500 000
Résultat 2021	-	-	-369 502	-	-369 502
Etat au 31.12.2021	5 178 059	1 101 457	1 912 418	-	8 191 934

* La société a reçu en cours d'exercice 34'500 actions à titre gratuit, portant ainsi à 37'500 actions le nombre d'actions propres.

L'ensemble de ces actions propres a été cédée durant l'exercice à la société mère pour un prix de rachat de CHF 313'000.

5. Compte de profit et de pertes

5.1 Variation des provisions techniques

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Provisions pour sinistres en cours	545 645	119 544	-	-	545 645	119 544
Provisions sécurité & fluctuations	285 999	-126 256	-	-	285 999	-126 256
Total	831 644	-6 712	-	-	831 644	-6 712

5.2 Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion regroupent diverses charges techniques dont les charges de personnel.

(en CHF)

Rubriques	2021	2020
Charges de personnel	-6 110 461	-4 489 076
Autres charges	-6 914 705	-5 585 700
Total	-13 025 166	-10 074 776

5.3 Produits & charges extraordinaires

Les produits extraordinaires sont principalement composés d'un produit de cession des actions propres (cf 4.9), ainsi que d'une somme encaissée à l'issue d'un litige. Les charges extraordinaires sont essentiellement des frais engagés en lien avec ce dernier point.

En 2020, les charges extraordinaires représentaient un paiement indu effectué, pour lequel une demande de remboursement a été adressée.

6. Autres données relatives à l'annexe

6.1 Fortune liée

Les biens affectés à la fortune liée s'élèvent à CHF 29'940'309 (31.12.2020 : CHF 24'319'496).

6.2 Nombre et valeur des droits de participation accordés aux membres de la direction ainsi qu'aux collaborateurs

Aucune attribution n'a été versée ou allouée aux membres de la direction et aux collaborateurs, qui ne disposent d'aucun droit de participation.

6.3 Engagements conditionnels

	(en CHF)	
Rubrique	31.12.2021	31.12.2020
Engagements conditionnels	327 343 221	292 805 480
Total	327 343 221	292 805 480

6.4 Honoraires versés à l'organe de révision

	(en CHF)	
Rubrique	31.12.2021	31.12.2020
Prestations en matière de révision	99 193	102 806
Prestations autres	-	14 270
Total	99 193	117 076

6.5 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail

Les dettes découlant d'opérations de crédit-bail qui n'échoient pas, ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois, présentent la structure d'exigibilité suivante :

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
de 1 à 5 ans	195 549	248 842
plus de 5 ans	-	-
Total	195 549	248 842

6.6 Nombre d'employés à plein temps

L'effectif moyen 2021 est de 47.6 UP (2020 : 42.1 UP).

7. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant

FIRSTCAUTION SA, NYON

Proposition d'utilisation du bénéfice au bilan

(en CHF)

	2021	2020
Report de bénéfice	2 281 920	2 631 780
Résultat de l'exercice	-369 502	1 592 813
Bénéfice porté au bilan	1 912 418	4 224 593
Proposition du Conseil d'administration :		
Bénéfice porté au bilan	1 912 418	4 224 593
./. Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-318 563
./. Dividende à distribuer	-	-1 500 000
./. 2ème attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-124 110
Report à nouveau	1 912 418	2 281 920